

Compte-rendu du Conseil Municipal du 24 septembre 2010

Publié par extrait en exécution de l'article L.2121.25 du
Code Général des Collectivités Territoriales.

Date d'envoi de la convocation du Conseil : 17/09/2010

Le 24 septembre 2010, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle Roger Toulouse de Saint-Pryvé Saint-Mesmin, sous la présidence de Monsieur Cousin, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM Thierry Cousin, Jean-Claude Hennequin, Carole Turpin, François Nicourt, Benoît Foulon, Catherine Voisin, Agnès Barbanchon, Jean-Christophe Thauvin, Nicole Joye, David Cypel, Dominique Laurent, Alain Montagnier, Edith Rouillé, Laurence Bellais, Valérie Baudry, Michel Zabel, Dany Adam, Gilles Gaillard, Pascale Adam, Marie-Claude Harrang, Françoise Gourdin, Yves Clément, Angelo Cerqueira.

Absents représentés : Mme Magdeleine Baby par M. Jean-Claude Hennequin
M. Pascal Kwasnik par Mme Laurence Bellais
Mme Sabine Delaroche par Mme Valérie Baudry
M. Christophe Thauvin par Mme Agnès Barbanchon
M. Daniel Arnoux par M. Gilles Gaillard
Mme Béatrice Robert par Mme Pascale Adam

Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Nicole Joye est désignée à l'unanimité comme secrétaire de séance.

Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux des 2 et 23 juillet 2010

Les procès-verbaux des 2 et 23 juillet 2010 sont approuvés à l'unanimité, après la modification suivante : Procès-verbal du 2 juillet, page 8, intervention de M. Cerqueira concernant le coût de renouvellement des branchements plomb, il faut lire 450 000 € et non 150 000 €.

Information réglementaire

Nouvel emprunt 2010

DEXIA CLF a mis à disposition des communes une enveloppe pour le Plan de relance professionnel BTP à un taux préférentiel. Pour St Pryvé nous avons pu bénéficier des deux prêts suivants :

- ✓ Un emprunt de 19 800 € pour financer les travaux de voirie et d'éclairage public sur le réseau routier communal a été signé au taux fixe de 2.03 % sur une durée de 15 ans avec remboursement trimestriel.
- ✓ Un emprunt de 182 500 € pour financer les travaux de réhabilitation, extension et travaux divers d'une bâtisse a été signé au taux fixe de 2.03 % sur une durée de 15 ans avec remboursement trimestriel.

Service public de l'assainissement – Rapport annuel 2009 – Information au Conseil Municipal

Le rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement, transmis par M. le Président de l'Agglo, est porté à l'information du Conseil Municipal.

Service public d'élimination des déchets – Rapport annuel 2009 – Information au Conseil Municipal

Le rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, transmis par M. le Président de l'Agglo, est porté à l'information du Conseil Municipal.

Indemnisation d'une stagiaire

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de verser une indemnité de 857,76 € à Marina Ramos, présente de novembre 2009 à mai 2010 durant 48 jours à l'école maternelle Hervé Bazin.

Convention avec le Conseil Général pour la location des équipements sportifs aux collégiés

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, renouvelle pour trois ans la convention tripartite à compter du 1^{er} janvier 2011 et autorise le maire à la signer.

Avenant de transfert au contrat de maîtrise d'œuvre de M. Courtachon, architecte

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer l'avenant de transfert au contrat de maîtrise d'œuvre de M. Courtachon pour la réhabilitation de la Trésorerie.

Prime annuelle pour le personnel municipal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, actualise le montant de la prime annuelle et la fixe à 750 € pour un agent à temps complet.

Subvention d'équipement au St Pryvé St Hilaire Football Club

Le Conseil Municipal, par 24 voix pour et 5 contre, autorise le Maire à verser la subvention d'équipement de 75 000 € au St Pryvé St Hilaire Football Club pour l'implantation d'un nouvel éclairage des terrains de football au stade du Grand Clos.

Troisième Marché des Saveurs – Tarif de l'emplacement

Le Conseil Municipal, par 24 voix pour et 5 contre, fixe à 50 € pour les 2 jours le tarif unique de l'emplacement des exposants du Marché de Saveurs, les 9 et 10 octobre prochains.

Prochains conseils municipaux, salle Roger Toulouse :

vendredi 22 octobre 2010 à 20 h 30
vendredi 26 novembre 2010 à 20 h 30
vendredi 17 décembre 2010 à 20 h 30.

Pour extrait certifié conforme,
A St Pryvé St Mesmin, le 24 septembre 2010
Le Maire,

Thierry COUSIN